

**Département de l'Aisne**

**Commune de Montreuil aux Lions**

## **COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 15 février 2016**

**L'an deux mille seize et le quinze février, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du conseil municipal : 06 février 2016.

**Présents** : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Jean Pierre DER SARKISSIAN, Madame Martine LOISEL, Monsieur Martial DUMONT, Madame Patricia LAMI, Madame Stephanie GUEMMI.

**Absents excusés représentés** : Madame Catherine CHARLES ALFRED par Madame Frédérique ANORGA Monsieur Gerard THERON par Monsieur Olivier DEVRON Mademoiselle Virginie SEDYKH par Madame Patricia LAMI.

**Absents excusés non représentés** : Monsieur Charles BENOIT, Madame Maureen LEAL, Monsieur Alexandre MATRAS.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Christian REGAL.

La séance est ouverte à 20h30

donne lecture du compte-rendu du 04 décembre 2015

### **VENTE DE BOIS CCAS ( DE 2016 04 BIS)**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil la vente du bois de la commune, au profit du CCAS de MONTREUIL-AUX-LIONS pour un tarif de 20€ le stère.

Les habitants de la commune peuvent réaliser des coupes de bois sur les terrains communaux moyennant ce prix de vente. Renseignement en mairie.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil :

- Acceptent que la vente du bois soit au profit du CCAS de la commune
- Acceptent le tarif de 20€ le stère de bois

### **TRAVAUX RUE DE PISSELOUP - AMENDES DE POLICE ( DE 2016 03 BIS)**

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal, qu'il y a lieu de demander une dérogation pour commencer les travaux rue de Pisseloup pour le chemin piétonnier, afin de pouvoir prétendre à la subvention "Amendes de Police".

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, sollicitent un démarrage anticipé des travaux pour le chemin piétonnier avant l'attribution de cette subvention.

### **RETROCESSION PARCELLES CONSORTS BROUILLARD ( DE 2016 02 BIS)**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de l'Office Notarial de Charly-sur-Marne, concernant un acte d'échange entre les Consorts BROUILLARD et la commune de MONTREUIL-AUX-LIONS, afin de procéder à la rectification de l'alignement de fait connu et de fixer les limites de propriété au mur existant bordant une partie de la propriété des consorts BROUILLARD.

Il est proposé d'échanger les parcelles appartenant aux consorts BROUILLARD, suivantes :

- Section B n° 2269 pour 9 ca
- Section B n° 2272 pour 2 ca
- Section B n° 2274 - 2276 et 2278 pour 37 ca
- Section B n° 2283 pour 1 ca

Avec la parcelle appartenant à la commune de MONTREUIL-AUX-LIONS, suivante :

- Section B n° 2284 pour 11 ca.

Au vue de l'évaluation du prix de 500 € (cinq cent euros)des deux lots, aucune partie n'aura à charge une quelconque soulte à verser en compensation.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent de récupérer les parcelles des consorts BROUILLARD, suivantes :
  - Section B n° 2269 pour 9 ca
  - Section B n° 2272 pour 2 ca
  - Section B n° 2274 - 2276 et 2278 pour 37 ca
  - Section B n° 2283 pour 1 ca
- Acceptent de rétrocéder aux consorts BROUILLARD la parcelle suivante :
  - Section B n° 2284 pour 11 ca.
- Demandent que la commune ne supporte aucun frais relatif à cette affaire.

### **TRAVAUX EGLISE-MAITRISE D'OEUVRE ( DE 2016 05 BIS)**

Monsieur le Maire présente les missions du groupement de Maîtrise d'Oeuvre de Monsieur Vincent BRUNELLE, Architecte et Monsieur Gilles LINDEMANN, Economiste de la construction, concernant les travaux de l'église.

Les missions proposées sont les suivantes :

- AVP-DECLARATION DE TRAVAUX-PRO/DCE-ACT

Le montant des missions ci-dessus est de 20 168.65 € HT pour la tranche ferme des travaux.

Le plan de financement pour les missions se décompose comme suit :

- Total HT :	20 168.65 €
- Subvention DRAC 50 % :	10 084.32 €
- Participation de la commune :	10 084.32 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil :

- Mandatent Monsieur Vincent BRUNELLE pour les missions ci-dessus,
- Demandent auprès de la DRAC une subvention à hauteur de 50% du montant HT des missions,
- Acceptent le plan de financement ci-dessus.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire demande à Mr DUBOIS de présenter l'action de l'association MHAD en faveur des batraciens. Des panneaux ont été achetés par l'association pour un montant de 200.40€ et feront l'objet d'une subvention exceptionnelle sur le budget 2016.

Monsieur le Maire fait lecture du récépissé reçu de la Préfecture concernant un rallye de véhicules anciens qui passera à Montreuil-aux-Lions le 22 février 2016 à partir de 14h30-15h00.

Monsieur le Maire informe que l'USESA procède à la modification de ses statuts pour le changement de siège social. Désormais leurs bureaux se situent au 4 bis Avenue Gustave Eiffel à Château-Thierry.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Nicolas CORDIER a remis un courrier concernant le bilan du contrat global sur l'eau. Un sondage est à compléter en ligne, pour les personnes qui le souhaitent. Le courrier indique également le départ du Dr Montserrat PERMANYER CASANOVAS de Gandelu, qui avait repris des patients du Dr CECCALDI. Il demande à ce que la population de Montreuil en soit informée. Monsieur le Maire donne donc la parole à Mr CORDIER pour développer son courrier.

A 22h l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Le Maire,  
Olivier DEVRON



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Montreuil-aux-Lions. The stamp contains the text "MAIRIE DE MONTREUIL AUX LIONS" around the perimeter and a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp, and two long, thin lines extend from the bottom of the signature across the page.